

IMPORTANT

Il est important de transmettre ce communiqué au personnel concerné de votre entreprise, afin que tous en prennent connaissance.

COMMUNIQUÉ IMPORTANT – COVID-19

REPRISE DES ACTIVITÉS DU BSDQ MESSAGE DES PARTIES TRANSMIS AU GOUVERNEMENT POUR UNE RELANCE DES PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES DE FAÇON ORDONNÉE

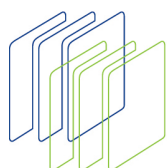
À la suite de la décision du BSDQ de reprendre ses activités en date du 14 avril 2020, plusieurs usagers et maîtres d'ouvrage nous ont fait part de commentaires, certains étant en faveur de la reprise, d'autres non. Les propriétaires du BSDQ, l'ACQ, la CMEQ et la CMMTQ souhaitent donc apporter certaines précisions et vous adresser ce message.

Le BSDQ ne contrôle pas la volonté d'un maître de l'ouvrage d'aller de l'avant ou non avec son processus d'appel d'offres. Le fait qu'il ait momentanément suspendu ses opérations n'a pas empêché les propriétaires qui le voulaient de poursuivre leurs appels d'offres, bien que certains ont choisi de repousser leur date de clôture. Certains projets ne peuvent être retardés et iront de l'avant. Comme le BSDQ est en mesure d'offrir son service aux usagers à l'intérieur des contraintes gouvernementales, il est de sa mission de le faire, d'où la reprise de ses activités.

Nous avons par ailleurs entendu l'appel des entrepreneurs, qu'ils soient généraux ou spécialisés, quant à la difficulté à soumissionner adéquatement et à un prix juste dans les conditions d'incertitudes actuelles liées à la crise de la COVID-19. Cette situation ne résulte pas des activités du BSDQ, mais bien du présent contexte inédit qui doit être pris en compte par les maîtres de l'ouvrage.

C'est pourquoi les présidents de l'ACQ, de la CMEQ et de la CMMTQ ont déjà demandé officiellement au gouvernement de s'assurer auprès des ministères, des organismes publics, des sociétés d'État, des municipalités et des organismes municipaux que les appels d'offres en cours et ceux à venir pour des projets de construction soient retardés quelque peu. À défaut d'être reportés, les appels d'offres devraient contenir des directives claires et précises concernant les actions à prendre en compte par les entrepreneurs dans l'évaluation de leurs soumissions, permettre une flexibilité supplémentaire sur le calendrier d'exécution et permettre un ajustement de prix une fois que seront connus de tous les impacts de la COVID-19, et ce, au bénéfice de tous les intervenants.

La croyance est que tant que cela ne sera pas fait, le processus de soumission risque d'être compromis. Un message clair du gouvernement à ce sujet serait certainement de nature à faire bouger les choses et à rassurer les entrepreneurs et les inciter à soumissionner en toute confiance sur les projets publics de construction. .



La problématique de la poursuite des appels d'offres et de la difficulté à soumissionner doit être réglée à sa source et ne peut l'être par un intermédiaire tel que le BSDQ. En ce sens, l'ACQ, la CMEQ et la CMMTQ ont offert au gouvernement leur pleine collaboration pour travailler à la relance ordonnée et optimale du processus d'appel d'offres.

Entre-temps, si nécessaire, n'hésitez pas à demander aux responsables des appels d'offres d'apporter des précisions par addenda en lien avec des interrogations ou incertitudes liées à la situation actuelle. En cas de difficulté, communiquez avec votre Association ou Corporation qui tentera de vous venir en aide.

Guy Lacroix, Mba
Directeur général

